

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Remplacement (congé de maternité)

École de formation professionnelle de Châteauguay

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) cherche à pourvoir **un remplacement de conseillère ou conseiller pédagogique** au sein de l'[École de formation professionnelle de Châteauguay](#).

Souhaitez-vous donner un sens à ton travail au quotidien et faire une différence dans la vie scolaire et sociale des élèves? Au CSSDGS, tous les employé(e)s y contribuent, chacun(e) à sa façon. Voici ce qui vous attend dans le milieu scolaire :

VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Une organisation qui a pour mission la réussite scolaire et sociale de près de 32 000 élèves, dans un réseau de 55 établissements. [Découvrez le CSSDGS dès aujourd'hui!](#) Nous encourageons un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle, c'est pourquoi nous offrons entre autres :

- 4 semaines de vacances et 17 jours fériés incluant la période des Fêtes;
- Un régime de retraite généreux à prestations déterminées et des assurances collectives avantageuses;
- Un programme de formation continue.

VOS CONDITIONS D'EMPLOI

- Date d'entrée en fonction : Dès que possible (plus ou moins 6 mois de remplacement);
- Horaire : 35 heures par semaine;
- Salaire : de 56 670 \$ à 100 410 \$ par année, selon les qualifications, l'expérience et en conformité avec la convention collective en vigueur.

*La ou le CP au 18^e échelon de son échelle de salaire reçoit une majoration de traitement correspondant à l'écart entre le taux maximum de son échelle et le taux maximum de l'échelle des enseignants.

VOTRE MISSION

Accompagner les enseignantes et enseignants de l'ÉFPC dans les bonnes pratiques d'enseignement et d'évaluation des apprentissages. Développer des évaluations et des outils pédagogiques pour les nouveaux programmes en implantation à l'ÉFPC. Pour en savoir plus sur la description de tâches détaillée, consulter [le plan de classification](#).

VOTRE APPORT AU QUOTIDIEN

- Collaborer à l'implantation des nouveaux programmes d'études et conseiller les enseignants et la direction sur l'interprétation de ces programmes; création, rédaction, validation et d'épreuves pour les compétences à travailler;
- Fournir des outils quant à l'évaluation des apprentissages;
- Conseiller et soutenir les directions, les enseignantes et les enseignants sur une base individuelle et collective;
- Analyser et conseiller sur la sélection du matériel didactique;
- Collaborer avec les intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires (CISSSMO, CPMT, TRÉAQ, BIM, etc.) et le ministère de l'Éducation;
- Autres tâches selon les besoins du milieu.

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Remplacement (congé de maternité)

École de formation professionnelle de Châteauguay

VOS QUALIFICATIONS

- Baccalauréat dans une spécialisation appropriée à l'emploi, notamment en éducation;
- Connaissance du milieu de la formation professionnelle (essentiel).

VOTRE PROFIL

- Avoir une bonne connaissance des programmes d'études et de l'environnement Office 365;
- Appuyer sa pratique sur des connaissances issues de la recherche;
- Être capable de respecter les échéanciers serrés et faire preuve d'une grande capacité d'adaptation;
- Faire preuve d'initiative, de résolution de problèmes et d'un bon sens de l'organisation;
- Avoir d'excellentes habiletés en communication et une grande facilité à s'exprimer en groupe;
- Avoir d'excellentes habiletés à synthétiser et à verbaliser les contenus spécifiques aux champs visés;
- Avoir de bonnes aptitudes et habiletés à travailler en équipe;
- Démontrer un leadership positif.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

Le défi vous intéresse? Vous pouvez soumettre votre candidature en ligne au plus tard le 12 mai 2026, avant 16h00 en cliquant [ICI](#).

Référence de concours : P-2526-030

Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le CSSDGS est engagé dans un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le CSSDGS est assujéti à la Loi sur la laïcité de l'État ainsi qu'aux dispositions amenées par l'adoption du projet de loi 94 depuis le 30 octobre 2025. Cette loi vise notamment à élargir l'interdiction du port de signes religieux à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves. Cette dernière stipule que tous les membres du personnel doivent exercer leurs fonctions à visage découvert, s'abstenir de porter tout signe religieux et utiliser exclusivement le français dans le cadre de leurs fonctions.